

## JICA – Tunisie : un prêt de 980 MDT pour le financement d’une station de dessalement d’eau



Ecrit par

<http://www.leconomistemaghrebin.com/2017/07/14/jica-tunisie-un-pret-de-980-mdt-pour-le-financement-dune-station-de-desalement-deau/>

Mise à jour le lundi, 28 août 2017

L’Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a signé un accord de prêt japonais d’APD avec le Gouvernement tunisien d’un montant de 36.676 milliards de Yens équivalent à environ 980 millions de Dinars Tunisiens.

La cérémonie s’est tenue, aujourd’hui, 14 juillet au siège du ministère des Affaires étrangères. L’accord a été signé par Sabri Bachtobji, Secrétaire d’Etat aux Affaires Etrangères et M. Toshifumi Egusa, Représentant Résident de la JICA en Tunisie. Le prêt a été accordé pour le financement du projet de construction de la station de dessalement d’eau de mer dans la région de Sfax. Les fonds du prêt serviront à l’installation d’équipements de dessalement de l’eau de mer, à l’acquisition et la pose de conduites de transport de l’eau et des services de consulting, y compris l’assistance à la mise en œuvre du processus d’appel d’offres et le suivi des travaux de construction.

Il est à noter que la région de Sfax a une population d’environ 600 000 habitants, vivant pour la plupart part dans la ville de Sfax, deuxième plus grande ville de Tunisie.

Cependant, en raison de la rareté des ressources en eau dans cette région, qui continue à dépendre d’autres régions pour s’approvisionner, alors que sa population n’a cessé de croître durant ces dernières années, une pénurie d’eau commence à se faire sentir.

En 2030, l’écart entre l’offre et la demande atteindra approximativement 150 000 m<sup>3</sup>/jour. Ainsi, le développement des ressources en eaux à travers le dessalement d’eau de mer pour un approvisionnement stable dans la région de Sfax devient une priorité. Dans la mesure où le projet assurera un approvisionnement stable d’une très bonne qualité d’eau dans la région de Sfax, il est prévu que ce projet améliorera les conditions de vie et contribuera au développement économique et à la stabilité sociale dans ladite région. Le prêt est remboursable sur 25 ans, avec une période de grâce de 7 ans et un taux d’intérêt annuel de 1,7%.